



SÉANCE DU 17 JANVIER 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept Janvier à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de LAPOUYADE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence d'Hélène ESTRADE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 Janvier 2019.

Étaient présents: Madame Hélène ESTRADE, Monsieur Hervé GODINAUD, Madame Véronique RISPAL, Madame Nathalie DUCOUSSO, Madame Muriel DURADE, Madame Corinne HALFORD, Monsieur Olivier PEROT et Monsieur Olivier RUBY.

Absent ayant voté par procuration : Monsieur Franck COUDOUIN.

Absent excusé : Monsieur Thierry BISSERIER

Absent non excusé : Monsieur Jacques BOUBEAUD

Madame Nathalie DUCOUSSO a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 30 novembre 2018 et passe à l'ordre du jour.

Madame le Maire demande l'ajout du point supplémentaire suivant

-Fonds départemental d'aide à l'Équipement des communes 2019
ce qui est accepté.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ -EXTENSION -RESTRUCTURATION FOYER RURAL-

Madame le Maire rappelle que par délibération n°2018-0506.07 en date du 5 Juin 2018 le Conseil Municipal a validé le programme de travaux d'extension et restructuration du foyer rural.

Elle indique qu'une procédure de consultation a été lancée pour quinze lots avec pour caractéristiques :

- Lot 1 : 1-1 Démolition- Terrassement -GO- Maçonnerie- Assainissement- Enduits- Pierre
1-2 VRD- Revêtements sols durs- Plantation
- Lot 2 : Charpente bois- Couverture- Zinguerie
- Lot 3 : Charpente métallique- Couverture- Zinguerie
- Lot 4 : Menuiserie aluminium-Métallerie- Serrurerie-Brise soleil
- Lot 5 : Plâtrerie sèche et humide- Isolation- Plafonds suspendus
- Lot 6 : Menuiserie bois- Agencement intérieur
- Lot 7 : Panneaux alimentaires-Equipements cuisine
- Lot 8 : Chauffage-Ventilation- Plomberie- Sanitaire
- Lot 9 : Electricité courant fort, courant faible
- Lot 10 : Revêtement sol dur, sol souple- Faïence- Peinture intérieure, extérieure
- Lot 11 : Tribune rétractable
- Lot 12 : Scène escamotable
- Lot 13 : Equipement scénique : son lumière-Projection vidéo, rideaux-Teintures
- Lot 14 : Ascenseur
- Lot 15 : Moyens de secours

Mention de dépôt
En sous Préfecture
En date du 22 janvier 2019

Affiché le 23 janvier 2019

Notifié le

Elle ajoute que la procédure de mise en concurrence sous la forme d'un marché à procédure adaptée en application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 Juillet 2015 et du Décret 2016-360 du 25 Mars 2016, articles 27 ET 34-I, 1^{er} b a débuté par la mise en ligne sur la plateforme <http://demat-ampa.fr> le 21 novembre 2018, suivie d'une insertion dans la presse LE RESISTANT, publiée le 22 novembre 2018.

La date limite de réception des offres était fixée au 14 décembre 2018 à 12h.

Vingt-six entreprises ont présenté une offre dans les délais impartis. Le dépouillement des plis a été fait le 7 Décembre 2018 à 14 heures. Les plis ont ensuite été remis à la maîtrise d'œuvre pour une analyse plus approfondie selon les critères de jugement énoncés dans le règlement de la consultation:

Critère d'attribution	Coefficient
La valeur technique des prestations, appréciée au vu d'un mémoire technique proposé, description matériels, fonctionnement (20%), méthodologie et moyens de l'entreprise (10%), certification(s) Qualibat, agrément(s) (10%), la méthodologie mise en place pour gérer l'impact environnementale du chantier (5%)	45%
<u>Le prix des prestations, la négociation pour le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse</u>	35%
Les garanties de qualité technique et de mises en œuvre proposées par l'entreprise, références récentes pour <u>des prestations similaires (nature et importance similaire)</u>	10%
Les garanties professionnelles de l'entreprise, l'organisation qu'elle envisage de mettre en place pour la réalisation de cette opération et de <u>respect du planning d'exécution des travaux</u>	10%

Madame le Maire présente à l'Assemblée Municipale le rapport d'analyse des offres établi par le maître d'œuvre.

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport d'analyse des offres remis par le maître d'œuvre

le 15 janvier 2019,

après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-Décide d'attribuer le marché de travaux pour l'extension et restructuration du foyer rural aux entreprises et aux conditions financières évoquées ci-dessous:

-Autorise Madame le Maire à signer le marché avec les entreprises retenues ainsi que toutes pièces s'y affèrent,

-Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2019, section d'investissement, article 2135, opération 3816 « EXTENSION-RESTRUCTURATION FOYER ».

	ESTIMATION MO	ENTREPRISES	Offres de base + options HT	Offre de base + options TTC
Lot1 1-1 Démolition- Terrassement - GO- Maçonnerie- Assainissement- Enduits- Pierre 1-2 VRD- Revêtements sols durs- Plantation	455 077.97 € 250 017.80 €	DUBOIS Le pré de l'église, 24 490 St Michel de Rivière	832 988.27 €	999 585.92 €
Lot 2 Charpente bois- Couverture- Zinguerie	81 622.00 €	GASTEUIL 7, Lartigue B.P.76, 33330 Saint-Emilion	110 298.70 €	132 358.44 €
Lot 3 Charpente métallique- Couverture- Zinguerie	91 300.00 €	METALINOX 1, rue Henri Bertrand, 33450 SAINT LOUBES	96 802.05 €	116 162.46 €
Lot 4 Menuiserie aluminium-Métallerie- Serrurerie-Brise soleil	245 600.00 €	T2B ALUMINIUM 12, Av. de Guitayne, Z.A du Courneau 33610 CANEJAN	232 611.00 €	279 133.20 €
Lot 5 Plâtrerie sèche et humide- Isolation- Plafonds suspendus	138 100.00 €	PFP AQUITAINE 144 avenue de l'europe 33560 SAINTE- EULALIE	125 314.70 €	150 377.64 €
Lot 6 Menuiserie bois- Agencement intérieur	137 800.00 €	ORMEO 8 dauguey 33126 FRONSAC	171 319.69 €	205 583.63 €
Lot 7 Panneaux alimentaires- Equipements cuisine	10 000.00 € 35 000.00 €	FROID CUISINE 33 ZA Grand Cazau 33750 BEYCHAC ET CAILLAU	37 932.92 €	45 519.50 €
Lot 8 Chauffage-Ventilation- Plomberie- Sanitaire	195 000.00 €	CEGELEC 54 avenue Gustave Eiffel – CANEJAN 33612 CESTAS	205 000.00 €	246 000.00 €
Lot 9 Electricité courant fort, courant faible	158 000.00 €	TECHNIC'ELEC 5 rue Nully de Harcourt 33610 CANEJAN	156 090.77 €	187 308.92 €
Lot 10 Revêtement sol dur, sol souple- Faïence- Peinture intérieure, extérieure	88 400.00 €	EPRM 16 Rue des Genêts, 33450 ST LOUBES	85 801.00 €	102 961.20 €
Lot 11 Tribune rétractable	72 000.00 €	HUGON ZAC Grands Camps, 46090 MERCUES	87 017.50 €	104 421.00 €
Lot 12 Scène escamotable	98 000.00 €	AMG-FECHOZ 46 rue Duhesme, 75018 PARIS	92 700.00 €	111 240.00 €
Lot 13 Equipement scénique : son lumière Projection vidéo, rideaux-Teintures	156 000.00 €	ATC 149 avenue Charles de Gaulle, 33520 BRUGES	153 020.40 €	183 624.48 €
Lot 14 Ascenseur	32 000.00 €	OTIS 3 Place de la Pyramide , la Défense 92800 PUTEAUX	29 450.00 €	35 340.00 €
Lot 15 Moyens de secours	1 900.00 €	CHRONOFEU ZA du Grand Chemin, 33370 YVRAC	1 581.30 €	1 897.56 €
MONTANT TOTAL DU MARCHÉ n°201901			2 417 928.30 €	2 901 513.9 6 €

SUBVENTION SORTIES PÉDAGOGIQUES

Madame le Maire donne lecture à l'Assemblée Municipale du courrier transmis par le Collège Henri de Navarre à COUTRAS relatif à une demande d'aide au financement d'un voyage à but culturel et sportive. Il est ainsi proposé un séjour pédagogique de 5 jours à ALQUAZAR-ESPANE-du 6 Mai au 10 mai 2019 avec pour objectifs :

- Découvrir le milieu naturel montagnard
- Vivre un temps collectif dans l'environnement de la montagne
- Créer un temps fort de classe à exploiter toute l'année

Mention de dépôt
En sous Préfecture
En date du 22 janvier 2019

Affiché le 23 janvier 2019

Notifié le

Cette demande concerne un élève domicilié à LAPOUYADE fréquentant ledit collège. La participation demandée s'élève à 175.00€ par élève.

Madame le Maire demande à ses collègues de se prononcer sur l'octroi d'une aide financière.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Madame le Maire,
Décide, après en avoir délibéré et à l'unanimité, d'apporter une aide financière de 175.00 €.
Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2019, section de fonctionnement, article 6754 « subvention ».

CESSIONS DE TERRAINS

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération n°2016-2504.03 en date du 25 avril 2016 le déplacement partiel de l'assiette du CR N°5 avait été acté.

A cet égard Monsieur Dominique PARADOL, géomètre à Cavignac a établi un document d'arpentage faisant apparaître une proposition de cession de terrains aux propriétaires limitrophes, ainsi qu'il suit :

La commune cède à

- | | |
|----------------------------------|---------------------------|
| ❑ SCI TEHAMOANA : | WL 51=1101 m ² |
| ❑ Monsieur ET Madame CARBONNEL : | WL 52= 108m ² |
| ❑ Indivision OBISSIER : | WL 50= 460m ² |

En contre partie la Commune reçoit

WL 46= 785m²

WL 47= 886m²

Mention de dépôt
En sous Préfecture
En date du 22 janvier 2019

Affiché le 23 janvier 2019

Notifié le

Le Conseil Municipal, après avoir étudié ce document et en avoir délibéré, FIXE le prix de vente et d'acquisition à l'euro symbolique.

AUTORISE monsieur le Maire à signer les actes qui seront passés par devant Maître GUILHOT, notaire à Guîtres.

INDIQUE que conformément à la décision prise par délibération n°2017-2212.03, les frais reste à la charge de la SCI TEHAMOANA, représentée par Monsieur SIGUENZA.

N°2019-1701.04

RÉVISION TARIF REPAS LIVRÉS AU RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur Hervé GODINAUD, directement intéressé par ce débat, a quitté la salle des délibérations.

Madame le Maire donne lecture à l'Assemblée délibérante d'un courrier que lui a transmis Monsieur Hervé GODINAUD, traiteur de la SARL «AU BON GOÛT», prestataire de la commune de LAPOUYADE pour l'élaboration et la livraison des repas à la cantine scolaire, par lequel il propose :

une augmentation du prix des repas livrés.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, et en avoir délibéré,

Mention de dépôt
En sous Préfecture
En date du 22 janvier 2019

Affiché le 23 janvier 2019

Notifié le

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le courrier de SARL «AU BON GOÛT» proposant une augmentation de 1.65% du prix des repas journaliers livrés à la cantine scolaire,

Considérant l'augmentation du prix du repas livré qui de 4,83 € est porté à **4,91 €**.

ACCEPTE, à l'unanimité des membres présents, ce nouveau tarif qui sera applicable à compter du 1^{er} Janvier 2019.

N°2019-1701.05

RÉORGANISATION DES SERVICES

Madame le Maire informe les membres du Conseil que la personne en charge de la conduite du bus scolaire, encadré par le Syndicat Intercommunal de Regroupement pédagogique, a fait connaître son souhait d'arrêter.

Ce départ induit, avant même cette échéance, une réflexion sur une réorganisation de ce service. A cet égard il a été proposé à deux agents de la commune : Madame Gaëlle LAUD, ATSEM et Monsieur Bérenger BISSERIER, adjoint technique de s'inscrire au permis D pour assurer le relais. Ce qui a été accepté.

Elle indique que ces missions impliquent une réorganisation des services sur le poste Ecole.

Ainsi il est proposé à l'agent contractuel un renouvellement de son contrat, échu le 28 février 2019, pour accroissement temporaire d'activité, afin d'assurer la continuité du service.

Mention de dépôt
En sous Préfecture
En date du 22 janvier 2019

Affiché le 23 janvier 2019

Notifié le

Le Conseil Municipal,
Entendu les explications de Madame le Maire
Après en avoir délibéré, à l'unanimité :
APPROUVE le renouvellement du contrat sus-indiqué.

N°2019-1701.06

FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'EQUIPEMENT DES COMMUNES-PROGRAMME 2019-

Madame le Maire fait part à ses collègues du courrier de Monsieur le Président du Conseil Départemental daté du 4 janvier 2019 relatif à la constitution du dossier du Fonds Départemental d'Aide à l'Equipelement des Communes (FDAEC) pour l'année 2018.

Mention de dépôt
En sous Préfecture
En date du 22 janvier 2019

Affiché le 23 janvier 2019

Notifié le

Madame le Maire propose, pour cet exercice, que la subvention devant revenir à la Commune soit reversée dans sa totalité à la Commune de Tizac de Lapouyade.

Après avoir entendu Madame le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité:

APPROUVE le reversement du FDAEC 2019 au profit de la Commune de Tizac de Lapouyade.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures quarante minutes.

N° délibérations	Objet de la délibération
2019-1701.01	Attribution du marché restructuration-extension foyer rural
2019-1701.02	Subvention sorties pédagogiques
2019-1701.03	Cessions de terrains
2019-1701.04	Révision tarif repas livrés au restaurant scolaire
2019-1701.05	Réorganisation des services
2019-1701.06	FDAEC 2019

NOMS et Prénoms	FONCTIONS	EMARGEMENTS
ESTRADE Hélène	Maire	
GODINAUD Hervé	Adjoint	
RISPAL Véronique	Adjointe	
DUCOUSSO Nathalie	Conseillère Municipale	
DURADE Muriel	Conseillère Municipale	
HALFORD Corinne	Conseillère Municipale	
PEROT Olivier	Conseiller Municipal	
RUBY Olivier	Conseiller Municipal	